Projet de loi C-4 Changements à la Partie II du Code canadien du travail

Santé et sécurité : des changements axés sur l'idéologie conservatrice

Cours sur la santé et la sécurité de l'AFPC – Projet de loi C-4 Avril 2014

Conservatisme économique : plus de liberté, moins d'intervention de l'État



Pour Stephen Harper:

"L'État-providence donne un pouvoir inégalé à une bureaucratie fédérale centralisatrice, qui s'immisce dans la vie des Canadiens et veut à tout prix uniformiser ses politiques et ses pratiques à l'échelle nationale."

Maintenir un système exhaustif de contrôle de l'information

- Les modifications apportées antérieurement au Code du travail ont toutes fait l'objet de vastes consultations avec les syndicats, les employeurs et les représentants du gouvernement.
- Le projet de loi C-4
 a été déposé sans
 aucune consultation
 avec les
 intervenants.





Le 8 janvier 2014, un incendie s'est déclaré à la suite du déraillement d'un train près de Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick. Un train de marchandises transportant du pétrole brut et du propane a déraillé et causé un incendie, ce qui a forcé l'évacuation d'une vingtaine de résidences situées dans le secteur.



Le 6 juillet 2013, la fumée s'échappe des wagons transportant du pétrole brut après le déraillement d'un train au centre-ville de Lac-Mégantic, au Québec.

Février 2014:

- Transports Canada refuse d'expliquer pourquoi il accorde des exemptions aux compagnies ferroviaires en ce qui concerne notamment l'inspection des freins et les règles de sécurité, sous prétexte qu'il s'agit de renseignements privés.
- Des reportages diffusés récemment révèlent que le CN et le CP ont été exemptés de l'application de certaines règles et ordonnances par l'Office des transports du Canada au cours des dernières années.

La Ministre Lisa Raitt:

« Nous ne pouvons fournir de détails concernant les demandes d'exemption, car les renseignements relèvent d'une tierce partie et sont assujettis aux règlements sur la protection des renseignements personnels. »





Thomas Mulcair au Parlement:

- « Transport Canada omet de dire qu'au lieu de protéger les Canadiens, il obéit aux ordres des géants ferroviaires et leur permet de se soustraire à des inspections de sécurité et d'être exemptés d'inspections des freins. »
- « La Ministre doit donner l'heure juste et dire aux Canadiens quels autres cadeaux (exemptions de sécurité) ont été accordés aux géants ferroviaires.
 Pourquoi cache-t-elle la vérité aux Canadiens? »



Justin Trudeau au Parlement commentant sur le rapport d'automne 2013 du vérificateur général :

- « Le rapport confirme encore une fois l'incapacité du gouvernement conservateur à assurer la sécurité des Canadiennes et des Canadiens, et ce, aux niveaux les plus élémentaires, tels que la sécurité ferroviaire et alimentaire. »
- « Les informations de base concernant des données aussi cruciales que les sections de voies ferrées utilisées pour transporter des matières dangereuses et l'état des ponts ferroviaires sont insuffisantes. Les Canadiennes et les Canadiens méritent un gouvernement agira afin de garantir leur sécurité. »





- « Les inspecteurs de Transports Canada s'éloignent de plus en plus de leur rôle de surveillance réglementaire. Il y a moins de surveillance et c'est une tendance inquiétante pour la sécurité aérienne », affirme le syndicat représentant les inspecteurs au ministère des Transports.
- L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) s'inquiète de l'impact des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) du secteur aérien, qui donnent de plus en plus de poids à l'industrie aérienne pour la surveillance et l'autoréglementation.



- Les normes de l'OACI exigent que les compagnies aériennes soient vérifiées chaque année par les autorités de l'aviation. Pourtant, l'association des pilotes affirme que ce n'est pas le cas.
- Au Canada, les inspections sont passées à trois ans, puis maintenant à cinq ans,
 « selon le risque ».
- Le Canada semble incapable de concilier gestion de la sécurité et compressions économiques. Le pendule oscille dans le mauvais sens.

Réformes touchant la salubrité des aliments : qu'en est-il au juste?





- Le stress au travail perturbe l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) : les employés sont trois fois plus nombreux à recourir à des services de counseling que la moyenne des employés fédéraux.
- Le Syndicat de l'Agriculture signale que cette hausse importante coïncide avec les réductions de personnel et autres compressions à l'ACIA.
- Tant que ce ne sera pas fait, l'employeur condamne les employés à l'échec, avec les coûts humains qui s'ensuivent.

Réformes touchant la salubrité des aliments : qu'en est-il au juste?





- Le service d'inspection des aliments des États-Unis accorde une faible note au Canada et réclame une meilleure surveillance de la qualité des viandes (7 janvier 2014).
- Le système canadien de salubrité des aliments a été scruté à la loupe en raison des cas de listériose provenant de l'usine Maple Leafs à Toronto qui avaient fait 22 victimes en 2008, et de la contamination à l'E. coli survenue en 2012 à l'ancien abattoir de XL Foods, près de Brooks en Alberta, ce qui avait mené au plus important rappel de viande au Canada.

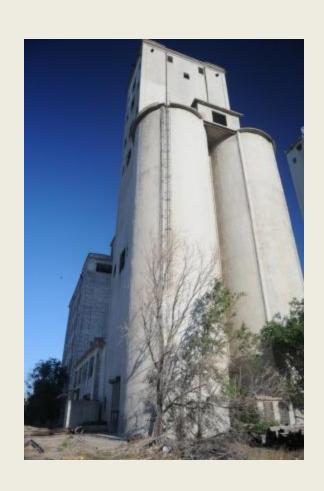
Réformes touchant la salubrité des grains : qu'en est-il au juste?



- Le projet de loi C-45 du gouvernement conservateur prévoit modifier la Loi sur les grains du Canada en accroissant l'autoréglementation et diminuer les inspections.
- Les inspecteurs recueillent des échantillons de grains de chaque wagon qui arrive aux installations et font une analyse de la qualité afin de détecter la présence de parasites, de maladies, de toxines, de matières étrangères ou de tout autre contaminant pouvant endommager les grains ou être nocifs pour les humains.

13

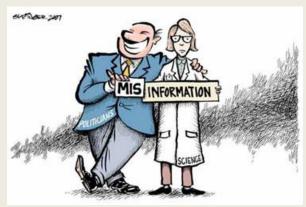
Réformes touchant la salubrité des grains : qu'en est-il au juste?



- Selon le Syndicat de l'Agriculture, le système de manutention des grains est le meilleur au monde. L'élimination de ces postes d'inspecteurs et la réduction du financement de la CCG à hauteur de 85 % compromettent le système en entier.
- Pourtant, on sait ce qui arrive lorsque l'industrie peut s'autoréglementer, tourner les coins ronds et compromettre la qualité.

La science dans l'intérêt public?







- La majorité des scientifiques fédéraux se sentent muselés, même si la santé et la sécurité publiques sont compromises.
- Un important sondage mené par l'IPFPC révèle que 90 % des scientifiques fédéraux estiment qu'ils ne peuvent parler librement de leurs travaux aux médias. Si leur ministère prenait une décision susceptible de compromettre la santé et la sécurité publiques ou de nuire à l'environnement, ils sont presque aussi nombreux (86 %) à dire qu'ils feraient face à la censure ou à des représailles s'ils parlaient.

La science dans l'intérêt public?







- Les scientifiques fédéraux vivent dans un climat de peur, un coup de froid provoqué par les politiques gouvernementales qui ne servent les intérêts de personne et surtout pas ceux du public canadien.
- La salubrité des aliments, la qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement et la sécurité de centaines de produits industriels et de consommation dépendent de la capacité des scientifiques fédéraux de donner en temps opportun de l'information complète, objective et exacte aux Canadiens.

Loi du silence : une mesure idéologique pour faire taire la science







 Les scientifiques de partout au pays sont de plus en plus inquiets des compressions fédérales qui touchent les programmes de recherche, comme la surveillance des changements climatiques, des habitats marins et de la santé publique, privant ainsi les Canadiens de renseignements essentiels.

Loi du silence : une mesure idéologique pour faire taire la science







 Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral a licencié plus de 2000 scientifiques et cessé de financer des centaines de programmes et d'installations de recherche de renommée mondiale. Des programmes de surveillance des émissions atmosphériques, d'inspection des aliments, de déversements de pétrole, de qualité de l'eau et de changement climatique ont été abolis ou ont subi des compressions massives.

Analyse du Centre canadien de politiques alternatives

- Ce qu'on ne sait pas peut nous faire mal.
- •Il y a eu, au cours de la dernière génération, une érosion lente, régulière et silencieuse de la réglementation causée par des gouvernements désireux de « réduire la paperasse », de rendre le Canada « plus concurrentiel » et les gouvernements, plus « rentables ».



tario) tombent malades et que sept d'enbu l'eau du robinet. L'eau était contaminée par des concentrations dangereuses n'avaient pas détecté la présence.

ton se détachent d'un passage supérieur des Aliments Maple Leaf fait 22 victimes

Mai 2000 : Les Canadiens sont horrifiés à Laval (Québec) quelques instants avant lorsque 2 500 habitants de Walkerton (On- que toute la structure s'effondre comme un jeu de cartes, emprisonnant trois vétre eux meurent après avoir simplement hicules et une motocyclette sous les débris. L'effondrement a fait trois victimes.

Août 2008 : On retire de la viande d'une bactérie, E-coli, dont les dirigeants contaminée des tablettes des épiceries d'un bout à l'autre du Canada pendant Septembre 2006 : Des blocs de bé- qu'une éclosion de listériose provenant



Analyse du Centre canadien de politiques alternatives

- L'autoréglementation, c'est comme enfermer le loup dans la bergerie.
- Neuf Canadiens sur dix veulent que le gouvernement protège mieux l'environnement. Au total, 84 % estiment que les entreprises placent les profits avant la sécurité.



tre eux meurent après avoir simplement bu l'eau du robinet. L'eau était contaminée par des concentrations dangereuses n'avaient pas détecté la présence.

Mai 2000 : Les Canadiens sont horrifiés à Laval (Québec) quelques instants avant lorsque 2 500 habitants de Walkerton (On- que toute la structure s'effondre comme tario) tombent malades et que sept d'en- un jeu de cartes, emprisonnant trois véhicules et une motocyclette sous les débris. L'effondrement a fait trois victimes.

Août 2008 : On retire de la viande d'une bactérie, E-coli, dont les dirigeants contaminée des tablettes des épiceries d'un bout à l'autre du Canada pendant Septembre 2006 : Des blocs de bé- qu'une éclosion de listériose provenant ton se détachent d'un passage supérieur des Aliments Maple Leaf fait 22 victimes



Qu'en est-il des services d'inspection fédéraux?



 Dans les lieux de travail de compétence fédérale, des agents-inspecteurs fédéraux, ou agents des affaires du travail (AAT), sont chargés de l'exécution des lois.

 Ils sont membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (Syndicat des employées et employés nationaux).



- Ils sont au nombre de 11 000 et font partie du groupe Services techniques (TC).
- Certains agissent comme inspecteurs de l'aviation civile, du transport maritime, du transport ferroviaire ou du transport de marchandises dangereuses.



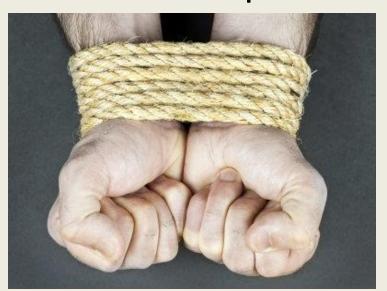
- Nous avons travaillé en collaboration avec le Centre canadien de politiques alternatives pour prendre le pouls des agents-inspecteurs en SST.
- Public Service Alliance of Canada
 Alliance de la Fonction publique du Canada
- De septembre à novembre 2009, nous avons rencontré de nombreux AAT, individuellement ou en groupe.
- Au moment de rédiger notre rapport, nous avions parlé à 13 % de tous les AAT.
- Nous avons examiné les défis auxquels sont confrontés les AAT de première ligne qui doivent veiller à l'exécution des lois et règlements.





ENJEUX

- Manque de services d'inspection adéquats (nombre, expertise, difficulté à retenir les employés et à en recruter, etc.)
- Peu d'intervention préventive
- Intervention ponctuelle en cas de plaintes



ENJEUX

- Très peu de ressources pour effectuer le suivi des dossiers
- Les inspecteurs se fient aux promesses de conformité volontaire
- Peu de conséquences juridiques



- Les AAT s'inquiètent énormément de ne pas pouvoir bien faire leur travail.
- Ils estiment que des problèmes de gestion et l'ingérence dans leur travail les empêchent de veiller à la sécurité des travailleuses et travailleurs.
- Il s'ensuit que les travailleurs du secteur fédéral sont privés du droit à la protection et à la sécurité dont ils devraient normalement bénéficier.





« Tout travailleur, toute travailleuse, a droit à un milieu de travail sain et sécuritaire. Vouloir nier ces droits et mettre les gens en danger, c'est tout simplement criminel. »

Robyn Benson, présidente nationale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada